

COMMENT ENGAGER LES PARTIES PRENANTES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS ACCESSIBLES



ACCESS IT

1. QUEL EST L'OBJET DE CETTE LIGNE DIRECTRICE?

Ce guide propose les avantages de l'implication des différents agents dans la création du produit, en identifiant les principales parties prenantes et en fournissant différents outils pour les impliquer. En outre, une description d'un plan pour un processus participatif est jointe.

2. QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE GUIDE?

Ce guide est destiné à toutes les parties prenantes qui collaborent pour atteindre le plus haut niveau d'accessibilité tout au long de la chaîne de consommation touristique: Organisations de personnes handicapées / ONG, agences gouvernementales, institutions académiques et secteur privé.

3. COMMENT PROMOUVOIR VOTRE ENTREPRISE DE MANIÈRE ACCESSIBLE?

Il s'agit d'un processus qui apporte de grands bénéfices aux entreprises mais qui nécessite d'anticiper sa préparation : identification des groupes d'intérêt, forme de participation, préparation d'un plan et son exécution.

- Un processus de co-crédation implique d'impliquer les parties prenantes à un **stade précoce**, lorsque les options sont ouvertes et peuvent influencer le résultat, en partageant les connaissances et les idées avec la possibilité de les intégrer dans la décision finale.
- Les **principaux avantages** d'un processus d'engagement des parties prenantes bien planifié et mis en œuvre sont les suivants: Des décisions éclairées, la propriété, le changement durable, l'évitement ou la gestion des conflits et la réduction des coûts.
- **L'identification des groupes d'intérêt** est liée à l'identification des rôles et des intérêts des différents groupes, et sur cette base, définir ce que nous voulons atteindre et quelle est la manière la plus appropriée d'impliquer ces groupes.
- Il existe différentes **façons d'impliquer les parties prenantes** dans les processus de planification, de prise de décision et de mise en œuvre.
- Les parties prenantes peuvent participer sous différentes formes:
 - ✓ Partager des informations
 - ✓ Collecte d'informations
 - ✓ Consultation
 - ✓ Prise de décision partagée



4. PLANIFICATION DU PROCESSUS PARTICIPATIF

Afin de définir un plan efficace pour la participation des parties prenantes, il est essentiel d'avoir une **bonne connaissance des partenariats en cours** dans la région cible. Les partenariats existants et nouveaux peuvent être décrits comme des réseaux et des clusters.

Selon la maturité d'une destination touristique, il est possible qu'une structure distincte soit dédiée à la coordination et à la gestion des initiatives communes en matière de tourisme - **Organisation de gestion de la destination (DMO)**. Si une telle organisation distincte n'existe pas, les fonctions de coordination et de marketing relèvent généralement de la compétence des autorités publiques locales.

Un exemple de coopération réussie entre un organisme public et d'autres organisations est [Accessible Travel Guide](#) élaboré par le Conseil de Madrid, en collaboration avec Predif (une ONG représentant les personnes handicapées) et d'autres organisations touristiques.

Hormis le cas idéal où il existe une DMO bien développée et capable d'inclure l'objectif de tourisme accessible dans son cadre, la réalité comprend généralement des partenariats et des réseaux fragmentés entre différents acteurs locaux.

En fonction de la situation, l'approche utilisée **pour impliquer les entreprises locales** doit inclure tout ou partie des **stratégies** suivantes:

- ✓ intégrer l'initiative de tourisme accessible au sein d'un organisme local de coordination du tourisme existant;
- ✓ identifier les entreprises collaboratrices pour qu'elles fassent partie d'un réseau local dédié au tourisme accessible;
- ✓ interroger des entreprises distinctes pour identifier leurs concurrents et rechercher des points communs entre eux pouvant servir d'incitation à la coopération.

Les interactions entre les acteurs du tourisme local constituent le potentiel de développement d'offres conjointes entre eux, y compris des services pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Les campagnes d'information visant à sensibiliser à l'importance et aux avantages de l'accessibilité constituent un instrument essentiel pour rallier les acteurs à cette cause. Les principales étapes de la mise en œuvre des campagnes d'information sont les suivantes:

- ✓ Définition des groupes cibles
- ✓ Communication du message principal
- ✓ Production du contenu
- ✓ Le calendrier.

La collecte de fonds est essentielle pour chaque cause afin d'accomplir sa mission. Deux **approches** principales peuvent être mises en avant:

- ✓ solliciter des fonds publics ou
- ✓ collecter des fonds par le biais de dons.

Pour en savoir plus sur **les principes d'une collecte de fonds efficace**, consultez le site:

<https://www.hawthornbusinessgroup.co.uk/principles-effective-fundraising/>